

Compte-rendu des décisions prises par le conseil municipal
Séance du lundi 26 mars 2012

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35
Présents : 32 puis 31
Votants : 35

CONVOCAATION du 16 mars 2012.

ETAIENT PRESENTS

Dominique DORD, Renaud BERETTI, Sylvie COCHET, Robert BRUYERE, Marina FERRARI, Michel FRUGIER, Corinne CASANOVA, Georges BUISSON, Christiane MOLLAR, Pascal PELLER, Myriam AUVAGE, Esther POTIN-ROSSILLON, Alain YVROUD, Éliane RAMUS, Nicolas VAIRYO, Claudie FRAYSSE, Sophie ABENIS, Jean-Claude CAGNON, Monique VIOLLET, Jean-Jacques MOLLIE, Carole DELROISE (jusqu'à 22 h 55, avant le vote du rapport n° 25), François GRUFFAZ, Géraldine REBUT, Michel MAURY, Denise PASINI-SCHAUBHUT, Jean-Pierre ANTIGNAC, Nathalie MURGUET, Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU, Christian SERRA et Thibaut GUIGUE.

ETAIENT EXCUSES

Pierre-Antoine MISSUD (ayant donné procuration pour la séance à Thibaut GUIGUE), Annie AIMONIER-DAVAT (ayant donné procuration pour la séance à Michel MAURY), Carole DELROISE (à partir de 22 h 55 et ayant alors donné procuration à Jean-Jacques MOLLIE) et Azzedine ZALIF (ayant donné procuration pour la séance à Christian SERRA).

ETAIT ABSENT

Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE : Thibaut GUIGUE.

1. ADMINISTRATION GENERALE - Décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal

Le Député-maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation :

- ➔ **Décision du 10/01/2012** : portant signature d'un marché MAPA avec l'entreprise Gonthier pour un montant de 66112 euros HT et la Société Germain Environnement pour un montant de 30980 HT pour la réalisation d'un chemin piétonnier
- ➔ **Décision du 10/01/2012** : portant renouvellement de la convention d'occupation temporaire de locaux au 2^{ème} étage de l'Estal, à titre gratuit, au profit de la Fédération Rhône Alpes Thermal
- ➔ **Décision du 23/01/2012** : constituant la Ville partie civile contre M. Alexis Declercq pour dégradation d'ouvrage public
- ➔ **Décision du 27/01/2012** : portant signature d'une convention d'occupation temporaire de locaux à la MDA, à titre gratuit, au profit d'Habitat et Humanisme
- ➔ **Décision du 08/02/2012** : désignant le cabinet CLDAA LIOCHON et DURAZ pour défendre les intérêts de la Ville dans la requête en référé expertise pour la réparation des désordres affectant le toit du Centre des Congrès
- ➔ **Décision du 08/02/2012** : désignant le cabinet CLDAA LIOCHON et DURAZ pour défendre les intérêts de la Ville dans le contentieux qui oppose Mme MENNESSIER à la Ville devant le Conseil des Prud'hommes

- **Décision du 10/02/2012** : portant signature d'un marché MAPA avec la Selarl SINDRES, pour assurer l'assistance juridique permanente de la Ville du 01/04/2012 au 31/10/2014 pour un montant de 131 104,16 euros HT
- **Décision du 10/02/2012** : portant sur la convention d'occupation temporaire de locaux à l'école de Franklin Roosevelt, à titre gratuit, au profit du Conservatoire
- **Décision du 10/02/2012** : portant sur la convention d'occupation temporaire de locaux à l'école de Marlioz, à titre gratuit, au profit du Conservatoire
- **Décision du 14/02/2012** : portant sur la vente d'un véhicule RENAULT hors service à Duvernay Savoie Automobiles, à St Alban Leysse pour la somme de 59 euros.
- **Décision du 14/02/2012** : portant sur la vente d'un véhicule FORD hors service à Savoie Automobile Diffusion, à Aix-les-Bains pour la somme de 25 euros.
- **Décision du 14/02/2012** : portant sur la vente d'un véhicule CITROEN hors service à Duvernay Savoie Automobiles, à St Alban Leysse pour la somme de 50 euros.
- **Décision du 14/02/2012** : portant sur la vente d'un véhicule FORD hors service à Duvernay Savoie Automobiles, à St Alban Leysse pour la somme de 50 euros.
- **Décision du 14/02/2012** : portant sur la vente d'un véhicule RENAULT hors service à Savoie Automobiles Diffusion, à Aix-les-Bains pour la somme de 25 euros.
- **Décision du 01/03/2012** : portant signature de l'avenant N°4 à la convention de location de locaux par la CALB au profit de la Ville pour les besoins des Services Techniques Municipaux : durée prolongée jusqu'au 20 mars 2013 et loyer actualisé à la somme de 87 750,02 euros.
- **Décision du 06/03/2012** : concernant la donation d'une collection de soldats d'étain et son diorama estimés à 250 euros au profit de la Commune de Tulette (Drôme) pour son musée de la Figurine et de l'Attelage.
- **Décision du 13/03/2012** : portant sur la vente d'un véhicule CITROEN hors service à SICMA, à Chambéry pour la somme de 119,06 euros.
- **Décision du 19/03/2012** : portant acceptation d'un don par la Société Le Billard Club Aixois d'un lot de copropriété sis 45 bld Maréchal de Lattre de Tassigny.
Le conseil municipal donne acte au Député-maire de cette communication.

2. ETAT DE LA DETTE - Rapport d'information et délégation donnée au Maire

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) s'étant abstenus, le conseil municipal à la majorité

. décide de renouveler la délégation donnée par le conseil municipal au maire lors de sa séance du 28 mars 2011 en matière de recours à l'emprunt et d'opérations financières utiles à la gestion active de la dette en continuant à se référer aux préconisations inscrites dans la circulaire de 2010. Ce renouvellement de délégation intervient après information du conseil municipal sur la situation actuelle de la dette.

. décide de donner délégation au maire pour procéder, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget (budget principal et budgets annexes), et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires dans les conditions et limites ci-avant définies, de réaliser les lignes de trésorerie, de dire que cette délégation est donnée pour les exercices budgétaires 2012 et pour 2013 jusqu'à son renouvellement dans la cadre de la présentation du rapport annuel sur la gestion de la dette au cours du premier semestre, et de dire que le conseil municipal sera tenu informé des emprunts, des instruments de couverture et produits de financements contractés dans le cadre de cette délégation, dans les conditions prévues à l'article L.2122-23 du C.G.C.T.

POUR : 30 - ABSTENTIONS : 5 - CONTRE : 0

3. AFFAIRES FONCIERES - Bilan annuel 2011

Le conseil municipal donne acte au Député-maire du bilan annuel des opérations foncières et immobilières pour l'exercice 2011.

4. AFFAIRES FONCIERES - Boulevard Léon Blanc – Cession d'une bande de terrain

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) s'étant abstenus, le conseil municipal à la majorité décide de céder à Madame GREGIS une bande de terrain à détacher de la parcelle cadastrée Section BN n° 515, soit une surface d'environ 189 m², pour un prix de vente de 13.230 euros.

POUR : 30 - ABSTENTIONS : 5- CONTRE : 0

5. AFFAIRES FONCIERES – Secteur de Cote Fort – Acquisition d'une parcelle de terrain préemptée par la CALB

Dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain, le conseil municipal à l'unanimité approuve l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée Section BL n° 204, d'une surface de 477 m², pour un prix d'achat de 15.000 euros.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

6. AFFAIRES FONCIERES - Chemin des Pacots – Acquisition à l'euro symbolique d'emprise routière pour classement dans le domaine communal – Ouverture d'enquête publique

Suite à la modification du carrefour du chemin des Pacots et chemin de la Baye, le conseil municipal à l'unanimité décide et approuve l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section AH n° 364, d'une contenance de 975 m², appartenant à l'Association Syndicale Libre du Lotissement, en vue de son classement dans le domaine public routier communal et approuve l'ouverture de la procédure d'enquête publique, pour déclassement du délaissé du chemin des Pacots.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

7. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois permanents

En application des dispositions de l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, des décrets n° 2011-444 du 21 avril 2011, 2011-558 du 20 mai 2011, 2011-605 du 30 mai 2011 et 2011-1642 du 23 novembre 2011 réformant respectivement certains cadres d'emplois des filières police municipale, animation, sport, service culturel d'une part, et pour répondre aux besoins des services d'autre part, le conseil municipal à l'unanimité adopte les transformations de postes présentées.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

8. RESSOURCES HUMAINES – Ouverture de postes saisonniers

Le conseil municipal à l'unanimité adopte l'ouverture des postes saisonniers à savoir :
Pour l'ensemble des services municipaux : Soixante-cinq postes d'ADJOINTS TECHNIQUES de 2^{ème} classe,

Police Municipale :_Deux postes d'AUXILIAIRES TEMPORAIRES DE POLICE MUNICIPALE,

Service Animation :_Un poste d'ADJOINT ADMINISTRATIF de 2^{ème} classe,

Animation publique : Un poste d'ADJOINT d'ANIMATION de 2^{ème} classe,

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

9. RESSOURCES HUMAINES – Jury d'examen au Conservatoire

Le conseil municipal à l'unanimité décide la rémunération des activités liées au fonctionnement des jurys d'examens de fixer le mode de rémunération et de remboursement des frais liés au fonctionnement des jurys d'examens de fin d'année destinés aux élèves du conservatoire de musique et d'art dramatique.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

10. RESSOURCES HUMAINES – Ratios d'avancement de grade de catégorie B - Modificatif

Le conseil municipal à l'unanimité valide la modification des ratios d'avancement de grade de catégorie B, ci-dessous :

Grade de base du C.E.	1 ^{er} grade d'avancement	2 ^{ème} grade d'avancement
Assistant de conservation	Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

11. AFFAIRES SCOLAIRES - Réseau régional haut débit AMPLIVIA - Convention constitutive d'un groupement de commandes

Depuis 2001, la Région met à disposition de la communauté éducative de Rhône Alpes, via des marchés de services, un réseau de télécommunications sécurisé nommé AMPLIVIA. La Région et ses partenaires ont constitué un groupement de commandes pour le raccordement des établissements dont ils ont la charge. Les marchés de services en cours d'AMPLIVIA arrivent à échéance le 1^{er} juillet 2012. La Région a la volonté de poursuivre le service AMPLIVIA au-delà de cette date.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le principe de la constitution d'un groupement de commandes, suivant les dispositions de l'article 8 du code des marchés publics conclue entre la Région Rhône-Alpes et les départements ci-dessus énumérés, et approuve les termes de la convention de groupement de commandes,

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

12. AFFAIRES SCOLAIRES - Fusion des écoles maternelle et élémentaire de Lafin

Le départ à la retraite de la Directrice de l'école maternelle de Lafin a conduit l'Inspecteur d'Académie à proposer la fusion des écoles élémentaire et maternelle en une école primaire. Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) ayant voté contre, le conseil municipal à la majorité donne un avis favorable à la demande de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

POUR : 30 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 5

13. GROUPE SCOLAIRE DE CHOUDY - Rénovation des façades et des extensions de bâtiments - Demande de subvention

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à renouveler sa demande de subvention auprès du Conseil Général de la Savoie au titre de sa politique en faveur des constructions scolaires pour les travaux de rénovation en façade et d'extension du Groupe Scolaire de Choudy.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

14. FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS - Projet de restructuration et d'extension

Dans le cadre d'un projet de transformation des logements foyers pour jeunes travailleurs en résidence sociale, Le conseil municipal à l'unanimité décide et approuve l'intervention de l'OPAC de la Savoie pour la réalisation de l'opération de restructuration et extension du foyer, décide de soumettre à l'enquête publique le déclassement d'une partie de la parcelle cadastrée Section BC numéro 133, autorise le dépôt de la demande de permis de construire sur la parcelle et s'engage à garantir les prêts que l'OPAC de la Savoie sera appelé à contracter pour la réalisation de cette opération.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

15. RENATURATION DU TILLET - Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le S.D.E.S., la C.A.L.B. et la VILLE - Demande de subvention

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) s'étant abstenus, le conseil municipal à la majorité valide le principe d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le SDES, la CALB et la Ville d'Aix les Bains et autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette demande de subvention.

POUR : 30 - ABSTENTIONS : 5 - CONTRE: 0

16. AMENAGEMENT URBAIN - Carrefour Boulevard de Russie et Avenue de Marlioz - Demande de subvention au Conseil Général de la Savoie

Le conseil municipal est sollicité pour autoriser le Maire à demander au Conseil Général de la Savoie une participation financière pour les travaux d'aménagement du carrefour projeté Avenue de Marlioz et Bd de Russie, compte tenu du caractère départemental de ces voies. Le conseil municipal à l'unanimité décide de solliciter le Conseil Général de la Savoie pour sa participation financière à l'opération au titre :

- o des investissements sur son réseau routier,
- o de l'amélioration de la sécurité routière,
- o des aménagements cyclables.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

17. COHESION SOCIALE - Jardins familiaux Boulevard Léon Blanc - Demande de subventions

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le principe de réaliser des jardins familiaux boulevard Léon BLANC et décide de solliciter les subventions éventuelles.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

18. COLLECTE SELECTIVE DES ORDURES MENAGERES - Convention avec la C.A.L.B. pour l'entretien des points d'apport volontaire

Il convient d'établir une nouvelle convention avec la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget pour l'entretien et la propreté des points d'apport volontaire.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre la Ville et la CALB, pour trois années (2012 à 2014) ; cette dernière précisant les modalités techniques et financières de l'intervention de la Ville et les avenants qui pourraient en résulter.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

19. ENVIRONNEMENT - Aides financières pour l'acquisition de véhicules électriques de type tricycle ou quadricycle

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'extension aux tricycles et quadricycles électriques, des aides instaurées par délibérations des 25 juin 2007, 24 juillet 2008 et 16 novembre 2009

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

20. AFFAIRES CULTURELLES - Label Ville d'Art et d'Histoire

Le label "Ville ou Pays d'art et d'histoire" est attribué par le ministre de la culture et de la communication, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'Histoire.

Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le conseil municipal à l'unanimité décide le dépôt de la candidature de la Ville au label « Ville d'Art et d'Histoire »,

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

21. SECURITE PUBLIQUE - Projet de vidéo protection

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) ayant voté contre, le conseil municipal à la majorité décide la mise en place du dispositif de vidéo protection exposé, assorti de l'amendement proposé, sollicite les subventions les plus élevées possibles au titre du F. I. P. D. et institue le comité d'éthique et de suivi composé comme suit :

Myriam AUVAGE, Jean-Jacques MOLLIE, Carole DELROISE, Michel MAURY, Claudie FRAYSSE Fatiha BRUNETTI (titulaire) ou Christian SERRA (suppléant).

POUR : 30 - ABSTENTIONS : 0 - CONTRE : 5

22. TOURISME ET THERMALISME – Subventionnement au ravalement des façades – Application au bénéfice de l'hôtellerie

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) s'étant abstenus, le conseil municipal à la majorité décide d'étendre les aides de la Ville relatives au ravalement de façades aux hôtels en activité avec un taux de subvention fixé à 25% du montant HT des travaux, et ce pour du bâti de plus de 15 ans et modifie en conséquence le règlement d'attribution des aides accordées par la Ville
POUR : 30 - ABSTENTIONS : 5 - CONTRE : 0

23. VIE DES QUARTIERS – Création d'un marché d'approvisionnement au cœur du quartier du Sierroz

Le conseil municipal à l'unanimité décide la création sur le quartier du Sierroz d'un nouveau marché d'approvisionnement.
POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

24. RENOVATION URBAINE – Réalisation d'une chaufferie bois

Le conseil municipal à l'unanimité décide de créer dans le quartier du Sierroz / Franklin, une chaufferie collective à énergie renouvelable et décide de confier cette opération à l'initiative privée après mise en compétition des sociétés spécialisées en la matière qui ont déjà fait leur preuve dans d'autres villes. La consultation qui sera mise en place portera sur la capacité technique et opérationnelle et l'absence de charge financière pour la collectivité. Les compétiteurs seront appelés à travailler sur l'étude, la conception, la réalisation et l'exploitation de l'équipement.
POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

25. GRAND PORT - Pavillon d'accueil - Bail emphytéotique administratif avec la Compagnie des Bateaux du Rhône

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) s'étant abstenus, le conseil municipal à la majorité autorise le Maire à signer avec la Compagnie des Bateaux un bail emphytéotique administratif permettant à la compagnie des bateaux de soutenir dès 2012 la Ville sur ce chantier en offrant par ailleurs à la Collectivité l'ensemble des garanties attachées de droit au contrat de B.E.A.
POUR : 30 - ABSTENTIONS : 5 - CONTRE : 0

26. ANCIENS BATIMENTS THERMAUX - Lancement d'une procédure d'appel à manifestation d'intérêt et mise en place d'un comité de suivi

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la procédure d'appel à manifestation d'intérêt relatif aux Anciens Bâtiments Thermaux, approuve le projet de cahier des charges présenté, décide de mettre en place un comité de suivi de cette procédure qui aura en charge d'analyser les candidatures et les projets et d'émettre un avis sur ceux-ci et approuve la constitution de ce comité de suivi dans le respect de la représentation proportionnelle, à savoir : Dominique DORD, Maire, Président de droit, Renaud BERETTI, Sylvie COCHET, Marina FERRARI, Michel FRUGIER, Georges BUISSON, Annie AIMONIER-DAVAT, Thibaut GUIGUE
Hervé BOILEAU.
POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

27. PARC DE VERDURE - Acquisition à la société VALVITAL pour l'euro symbolique

Le conseil municipal à l'unanimité décide et approuve l'acquisition à l'euro symbolique du Parc et du Théâtre de Verdure.
POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

28. FINANCES - Attribution de subventions aux associations et autres bénéficiaires

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'attribution des subventions aux associations et autres bénéficiaires.
POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

29. FINANCES - Mesures comptables

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les différentes mesures comptables présentées, à savoir les Tarifs 2012 relatifs à la DSP du Restaurant de la Plage, la constitution d'une provision pour contentieux, la régularisation compte 1312 et le remboursement de frais relatifs au Musée Faure.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

30. GARANTIE D'EMPRUNT - OPAC de la Savoie pour la résidentialisation du quartier Franklin Roosevelt

Le conseil municipal à l'unanimité accorde la garantie d'emprunt de la Ville à l'OPAC de la Savoie pour le remboursement d'un emprunt de 800 000 euros.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

31. GARANTIE D'EMPRUNT - Société d'Aménagement de la Savoie pour l'acquisition de terrains sur la ZAC des Bords du Lac

Le conseil municipal à l'unanimité accorde la garantie d'emprunt de la Ville à la Société d'Aménagement de la Savoie pour l'acquisition de terrains sur la ZAC des Bords du Lac à hauteur de 80 % pour un emprunt d'un montant de 2.700.000 euros .

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

32. GARANTIE D'EMPRUNT - Association des Papillons Blancs - Modificatif

Le conseil municipal à l'unanimité accorde la modification de la garantie d'emprunt consentie par la ville aux Papillons Blanc, par délibérations des 29 mai et 21 juin 2006

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

33. GARANTIE D'EMPRUNT - SOLLAR pour le « Revard I »

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) s'étant abstenus, le conseil municipal à la majorité accorde la garantie d'emprunt de la Ville à la SOLLAR pour le « Revard I » à hauteur de 50 % pour des emprunts d'un montant total de 3.207.790 euros

POUR : 30 - ABSTENTIONS : 5 - CONTRE : 0

34. GARANTIE D'EMPRUNT - SOLLAR pour le « Revard II »

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) s'étant abstenus, le conseil municipal à la majorité accorde la garantie d'emprunt de la Ville à la SOLLAR pour le « Revard II » à hauteur de 50 % pour des emprunts pour un montant de 4.920.078 euros

POUR : 30 - ABSTENTIONS : 5 - CONTRE : 0

35. FISCALITE - Vote des taux 2012

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) ayant voté contre, le conseil municipal à la majorité approuve le maintien des taux à leur niveau de 2008, à savoir :

	Taux	Bases prévisionnelles 2012	Produit fiscal prévisionnel 2012
Taxe d'Habitation	13,77 %	46.205.000	6.362.429
Foncier Bâti	25,04 %	39.129.000	9.797.902
Foncier Non Bâti	41,92 %	104.600	43.848

POUR : 30 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 5

36. MARCHES PUBLICS - Liste 2011

Le conseil municipal donne acte au Député-maire de la communication de la liste des marchés publics supérieurs à 20 000 euros HT passés en 2011.

**37. SANTE PUBLIQUE - Remplacement des branchements en plomb du réseau d'eau potable
- Demande de subvention**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau pour cette opération.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

38. SANTE PUBLIQUE - Conseil Local de Santé Mentale

La thématique Santé est un des axes prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Social. Le C.C.A.S. anime depuis sa mise en place un dispositif appelé Atelier Santé ville qui a pour but d'améliorer l'accès aux soins et d'apporter des réponses de Santé adaptées aux besoins des habitants, notamment, des quartiers prioritaires.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la mise en place d'un Conseil Local de Santé mentale et autorise le Maire à signer avec le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie ainsi qu'avec le CCAS la convention prévue.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

39. VOIRIE - Dénominations et annulation de voies

A. VOIES NOUVELLES DANS LE PERIMETRE DE RENOVATION URBAINE

. Voie publique (voie D) d'une longueur de 160 ml environ reliant le chemin des Moellerons à la rue du Docteur François Gaillard.

« Rue Françoise SAGAN »
(1935/2004)

- *Philosophe, romancière, épistolière, mémorialiste et essayiste française* -

. Voie publique (voie E) d'une longueur de 50 ml environ dont le tenant est la rue du Docteur François Gaillard. Cette voie desservira le groupe scolaire du Sierroz.

« Rue Georges DAVIET »
(1950/2010)

- *Adjoint au maire d'Aix-les-Bains, principal de collège honoraire -
- Officier des Palmes Académiques -*

. Voie publique (voie F) d'une longueur de 110 ml reliant Boulevard Franklin Roosevelt à l'Avenue Pauline Borghèse.

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir la dénomination :

« Rue Simone VEIL »

- *Femme politique française, Ministre d'Etat, présidente du Parlement Européen -
- Elue à l'Académie française le 20 novembre 2008 -*

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les trois dénominations de voies proposées ci-dessus.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

B. MONUMENT AUX MORTS DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD - AVENUE DU GRAND PORT

Esplanade en périphérie du Monument aux Morts des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, avenue du Grand Port :

« Esplanade Marcel BIGEARD »
(1916/2010)

- *Général de l'Armée Française* -

Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU et Christian SERRA (pouvoir d'Azzedine ZALIF) ayant voté contre, le conseil municipal à la majorité approuve la dénomination ci-dessus.

POUR : 30 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 5

C. ANNULATION DE DENOMINATION DE VOIE

Notre assemblée du 13 novembre 2006 avait validé l'appellation « Jules Verne » pour desservir une opération immobilière. L'annulation de celle-ci nous amène à ne plus retenir cette appellation.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'annulation de la dénomination citée ci-dessus.

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

40. AFFAIRES CULTURELLES – Inventaire du Patrimoine – Convention de partenariat

Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable à la poursuite de l'inventaire général du patrimoine sur le territoire d'AIX LES BAINS pour les années 2011 à 2015 et approuve le principe de la reconduction d'une convention de partenariat entre la Région Rhône-Alpes et la Ville

POUR : 35 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

A 23 h 45, le Député-maire ouvre le chapitre des questions orales sans débat.

A la suite d'une question orale posée par Christian SERRA, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU, Fatiha BRUNETTI et Azzedine ZALIF, concernant la reprise de l'instruction des permis d'exploration pour l'exploitation du gaz de schiste, le vœu suivant est soumis au vote du conseil municipal :

Le conseil municipal en sa réunion du 26 mars 2012 émet le vœu qui suit, en décidant :

- de s'opposer à toute exploration / recherche ou exploitation du gaz de schiste sur son territoire.
- d'affirmer la nécessité de l'organisation d'un débat public sur l'exploitation des gisements de gaz et de pétrole non conventionnels
- de solliciter l'aide de la région du fait de sa décision du 24 et 25 février 2011.

Le constat du vote à mains levées ayant donné les résultats suivants :

Nombre de votants 35

Ont voté POUR l'adoption du vœu 08

(à savoir : Fatiha BRUNETTI, Denise DELAGE-DAMON, Hervé BOILEAU, Christian SERRA + pouvoir d'Azzedine ZALIF, Marina FERRARI, Jean-Jacques MOLLIE + pouvoir de Carole DELROISE)

Ont souhaité S'ABSTENIR 01

(à savoir : Corinne CASANOVA)

Ont voté CONTRE l'adoption du vœu26

le vœu proposé est donc rejeté.

LA SÉANCE EST LEVÉE A 00 HEURES 15

Le présent compte-rendu des décisions prises par le conseil municipal lors de sa séance publique du lundi 26 mars 2012, est affiché à la porte de la mairie le vendredi 30 mars 2012.

Alain GABRIEL
Directeur Général des Services